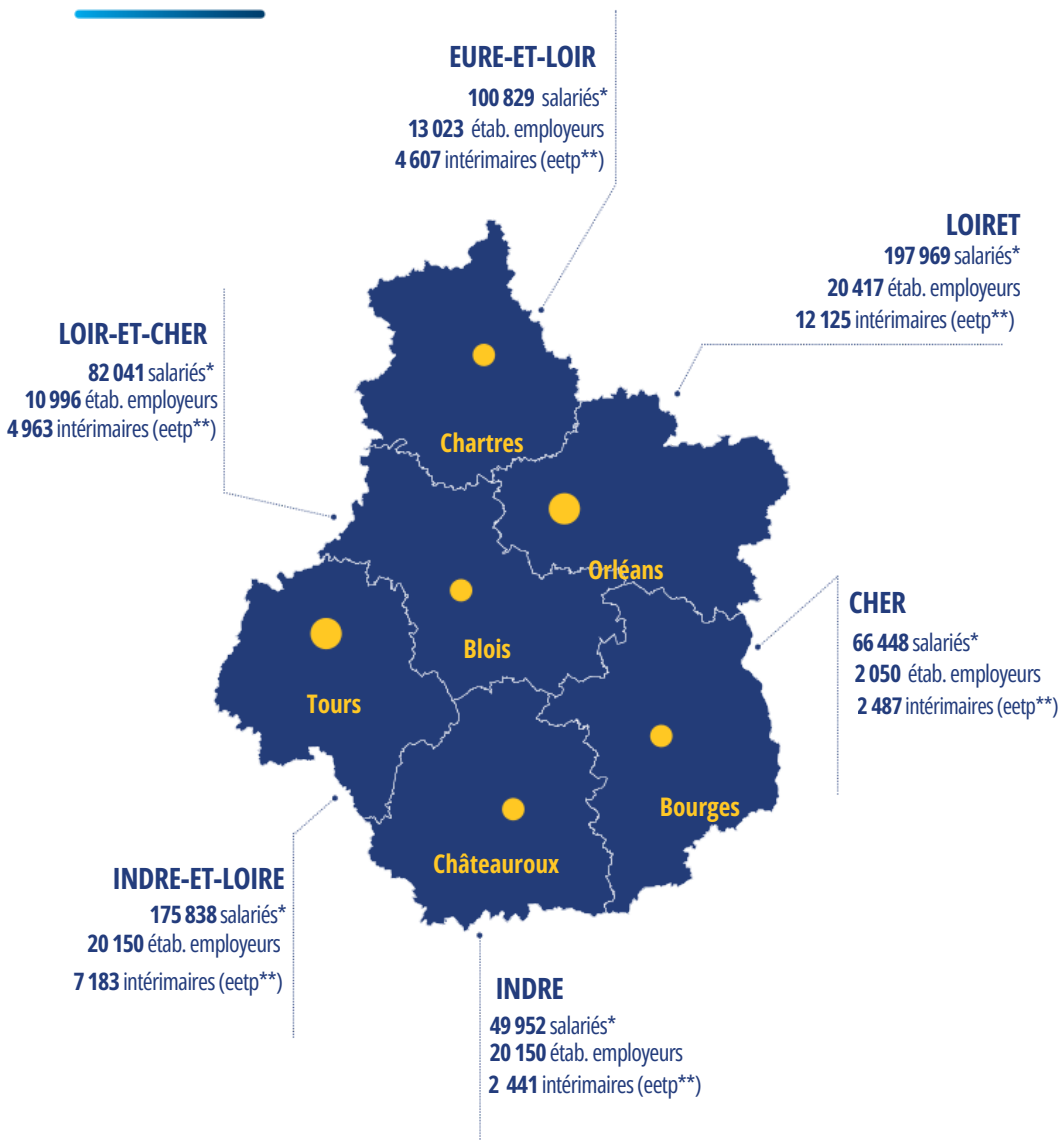


Informations territoriales



Santé au Travail en Centre-Val de Loire en 2024



Dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail Centre-Val de Loire, retrouvez dans cette infographie les principaux indicateurs : données d'emploi, conditions de travail, santé et sinistralité



Santé au Travail

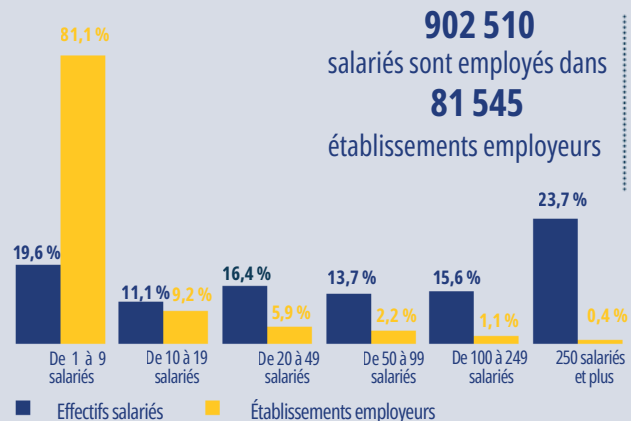
Retrouvez d'autres indicateurs dans la publication partenariale - Edition 2025 sur le site de la Dreets : centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Travail et relations sociales - rubrique « Publications »

*Salariés du privé (intérim inclus) hors agriculture
Sources : Urssaf 2026 - Exploitation extraction du 26/03/2026
Depuis Juin 2023, les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

** Emplois en équivalent temps plein
Sources : Dares, Base statistique DSN - France Travail - Données 2024 - Traitement Dreets - Sese (30/04/2026)

L'emploi salarié

Répartition par taille d'entreprise, des salariés et de leurs établissements employeurs



902 510 salariés sont employés dans **81 545** établissements employeurs

Les entreprises de la région recourent à **3,9 intérimaires** (emplois équivalent temps plein) **pour 100 salariés** (contre 3,0 au niveau national)

Sources : Insee, Flores 2024 - Exploitation SESE Dreefs CVL

Exposition aux risques professionnels

Typologie des surveillances médicales

- 66 % Suivi Individuel Simple (SIS)
- 26 % Suivi Individuel Renforcé (SIR) : postes à aptitude spécifique, CMR, montage/démontage d'échafaudage, ...
- 8 % Suivi Individuel Adapté (SIA) : travail de nuit, situations de handicap, ...

Expositions aux risques professionnels

- Expositions aux agents physiques, biomécaniques ou chimiques : plus particulièrement présents dans les secteurs de la construction et de l'industrie.
- Expositions aux risques organisationnels et psychosociaux : principalement dans les activités de services.

Etat de santé et habitudes de vie

- Bonne santé perçue
- Sommeil satisfaisant
- Activités physiques ou de loisirs régulières



- Douleurs ostéoarticulaires pour environ 1 salarié sur 2
- Consommations de tabac et d'alcool assez présentes

Sources : Données ACACIA 2024 redressées - Exploitation Presanse Centre-Val de Loire

Maladies à caractère professionnel (MCP)

2 902 salariés vus en consultation dans le cadre du recueil de données
176 MCP signalées, concernant **151 salariés**

Typologie des pathologies signalées

- 2,4 % des salariés présentent des troubles musculo-squelettiques (TMS)
- 1,8 % présentent une pathologie liée à la souffrance psychique

Déclaration en maladie professionnelle (MP)

93 % des pathologies signalées en MCP, bien qu'elles correspondent à un tableau de MP, ne font pas l'objet d'une déclaration en maladie professionnelle

Sources : Santé publique France - Traitement ORS Centre-Val de Loire, données 2024

Consulter le bulletin complet : [Lien](#)

La sinistralité des salariés du régime général en 2024

20 105

accidents du travail avec arrêt, soit 29,2 AT pour 1000 salariés contre 26,4 au niveau national (-3,2 % par rapport à 2023)

dont 39,5 % concernent les femmes

3 457

soit 17,2 % des AT avec arrêt d'au moins un jour concernent **les moins de 25 ans**

980

soit 4,9 % des AT avec arrêt concernent **des intérimaires dont 36 sont embauchés depuis moins de 3 mois**

1 668

maladies professionnelles avec arrêt d'au moins un jour
• 93,2 % sont des troubles musculo-squelettiques
• 1,4 % sont liées à l'amiante

Indices de fréquence* les plus élevés

Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	57
Construction	47
Arts, spectacles et activités récréatives	45
Transports et entreposage	44
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	39

Accidents graves (hors accidents de trajet)

491 AT graves avec IPP** >10 % ce qui représente 2,4 % de l'ensemble des AT avec arrêt (en hausse de 0,4 point par rapport à 2023)

Accidents mortels (hors accidents de trajet)

22 AT mortels contre 32 en 2023 soit une baisse de 31,3 %.

+4 AT graves et mortels sur 5 ont lieu dans les entreprises de -200 salariés

Sources : Carsat Centre-Val de Loire - données 2024

La sinistralité des salariés du régime agricole en 2024

1 465

accidents du travail avec arrêt, soit 23,8 AT pour 1000 salariés (-5,1 % par rapport à 2023)

380

concernent **les femmes**, soit 26,0 %

382

concernent **les - de 25 ans**, soit 26,1 %

110

concernent **les apprentis**, soit 7,3% (+11,8 % par rapport à 2023)

81

maladies professionnelles avec arrêt (+10,9 % par rapport à 2023)

Indices de fréquence* les plus élevés :

Scieries fixes	120
Traitement de la viande	103
Entreprises de jardins, paysage, reboisement	91
Insémination artificielle	73
Sylviculture	59

Accidents graves (hors accidents de trajet)

Les AT graves avec IPP** >10 % représentent **3,9 %** de l'ensemble des AT avec arrêt (+14 % par rapport à 2023)

Accidents mortels (hors accidents de trajet)

Le nombre d' AT mortels est **constant** entre 2023 et 2024 (<5), et représente **0,1 %** de l'ensemble des AT avec arrêt

*Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour 1000 salariés
** Incapacité Permanente Partielle

Sources : CCMSA - Données 2024